



Argumentaire financements BPJEPS ASEC (Animation Socio-Éducative ou Culturelle)

Afin de mettre un terme à un argumentaire de certains partenaires publics amenés parfois à dire aux candidats en recherche de financements que la formation BPJEPS ASEC colorée Éducation à l'Environnement et au Développement Durable ne serait pas jugée prioritaire « au motif que le métier visé ne serait pas un métier en tension », nous aimerions pouvoir apporter plusieurs éléments factuels qui montrent que **le métier d'animateur / animateur socio-éducatif est bien un métier avec des difficultés réelles de recrutement**, et ce, dans différents champs professionnels :

1. Difficultés de recrutement persistantes dans le secteur de l'animation

Des enquêtes professionnelles ([baromètre des difficultés de recrutement dans l'éducation populaire](#)) montrent que **plus de 69 % des structures connaissent encore d'importantes difficultés à recruter des animateurs**, ce qui se traduit par des postes vacants non pourvus et des impacts sur l'offre d'activités : près de 7 300 postes manquants selon les réponses des structures interrogées.

2. Tension identifiée dans la fonction publique territoriale

[Une étude récente du CNFPT](#) indique que le **métier d'animateur éducatif d'accompagnement périscolaire est en tension pour 37 % des collectivités**, et 21 % déclarent une tension pour celui d'animateur enfance-jeunesse ; ces tensions se traduisent par des besoins de recrutement non satisfaits et un fort turn-over.

3. Saturation de l'offre et attractivité en baisse

[Des analyses du secteur](#) montrent que le métier est souvent confronté à une baisse de candidats disponibles, une désaffection relative des jeunes pour le métier, et des difficultés générales à fidéliser les animateurs, contribuant à la rareté des profils disponibles pour répondre aux besoins des structures.

4. Le BPJEPS ASEC répond à un besoin de professionnalisation

La formation [BPJEPS ASEC](#) est un **diplôme d'État de niveau 4**, enregistré au RNCP (certification reconnue par l'État et mis en place par la DRAJES auprès de laquelle nous sommes habilités) qui prépare à l'exercice autonome des fonctions d'animateur socio-éducatif ou culturel, permettant de répondre précisément aux besoins des structures (associations, collectivités, accueils de loisirs, périscolaire, jeunesse, etc.).

Nous souhaitons vivement que ces éléments factuels **ouvrent à une juste lecture de la**



situation et fassent reconnaître que le métier d'animateur est un métier effectivement confronté à des tensions de recrutement persistantes : de très nombreuses structures peinent encore à recruter des animateurs qualifiés, avec plus de 7 300 postes vacants recensés et une majorité d'employeurs exprimant des difficultés de recrutement.

Dans ce contexte, le **BPJEPS ASEC** ne constitue pas seulement un enrichissement personnel pour les candidats à la formation, mais une réponse directe et nécessaire à ce besoin de profils formés sur le terrain.

Par ailleurs, même s'il s'agit chaque année de petites promotions (entre 8 et 15 stagiaires/an), il nous faut par exemple souligner aussi que 100% des personnes diplômées pour la session 2023/2024 du Graine Grand Est ont trouvé un emploi dans les six mois qui ont suivi leur formation.

Enfin, il nous semble important de rappeler que **l'accès à la formation professionnelle est un droit fondamental du système de formation en France**, garanti par le Code du travail. En effet, l'ensemble des dispositions législatives relatives à la formation professionnelle (notamment les articles L. 6312-1 et suivants du Code du travail) assurent à toute personne la possibilité de suivre des actions de formation tout au long de sa vie professionnelle, qu'il s'agisse de maintien dans l'emploi, de reconversion ou d'accès à une qualification reconnue. Ce droit à la formation constitue un principe structurant de l'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie professionnelle ; il s'inscrit pleinement dans les enjeux constitutionnels plus larges de promotion de l'emploi et d'égalité d'accès à l'éducation et à la qualification professionnelle pour tous les citoyens.

Le **Groupe Régional d'Animation et d'Initiation à la Nature et à l'Environnement (GRAINE Grand Est)** est une tête de réseau des acteurs de l'éducation à la nature et à l'environnement certifiée Qualiopi au titre de la catégorie « Action de formation ».

Par l'intermédiaire de son directeur, il préside également Lorraine Mouvement Associatif, coordination régionale de tous les secteurs associatifs (plus de 105.000 associations actives en Grand Est).

Nous restons bien entendu **disponibles pour échanger directement** avec chacune et chacun (par téléphone ou visio) afin de présenter plus en détail les données sectorielles, la correspondance entre la formation BPJEPS ASEC et les besoins réels d'emploi.

L'équipe du GRAINE Grand Est